

## La gestion différenciée Une action écologique

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la Communauté de Communes du District de la Vallée de l'Ariège expérimente depuis plus d'un an une gestion alternative de ses espaces verts. Comme d'autres collectivités (mairie de Toulouse, mairie de Pamiers, Sicoval...), nous mettons en place une gestion dite différenciée sur les diverses zones industrielles et artisanales intercommunales.

Les objectifs de cette gestion sont multiples mais visent surtout à favoriser un maximum de biodiversité tout en réduisant les coûts d'entretien. La mise en place de ce type de gestion passe par l'étude d'un entretien adapté à la vocation des différents milieux.

Par exemple, les bas-côtés de routes seront systématiquement broyés alors que les fossés, les talus et les grandes prairies seront fauchés au cas par cas tardivement (fin juillet). Ces méthodes permettront de redécouvrir la beauté de prairies naturelles fleuries, et favoriseront la reproduction et la circulation de la faune.

Durant le printemps 2010, dans un souci de sensibilisation, nous mettrons en place sur les différents sites des panneaux d'information sur l'utilité des prairies sauvages.

Nous étudions, en outre, la possibilité de créer un potager social intégré aux zones naturelles communautaires.

### La commune d'Auragne, une pratique déjà en place (un exemple à suivre)

Aujourd'hui, la commune d'Auragne pratique une gestion différenciée des bords des routes communales.

En effet, Monsieur le Maire, René Pacher, autorise le passage de l'épareuse uniquement sur les bas-côtés de la voirie alors que les fossés et les talus sont laissés en végétation spontanée. Les intérêts de cette pratique sont multiples :

- Une végétation spontanée évoluant vers la haie sauvage recolonise les talus communaux ;
- La pousse de l'herbe au fond des fossés ralentit les écoulements et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol ;
- L'effondrement des talus est stoppé par l'enracinement de la végétation ;
- Le gain de biodiversité est réel car ces « dépendances routières » sont de véritables corridors écologiques reliant entre eux différents milieux (mares, bosquets, prairies...) et permettent ainsi la circulation et la propagation de la flore et de la faune sauvage. Certaines espèces, comme les grives, crapauds, orchidées... ont besoin de corridors continus.

La gestion différenciée, une action écologique, économique qui pourrait être étendue sur le territoire.



*Végétation spontanée*

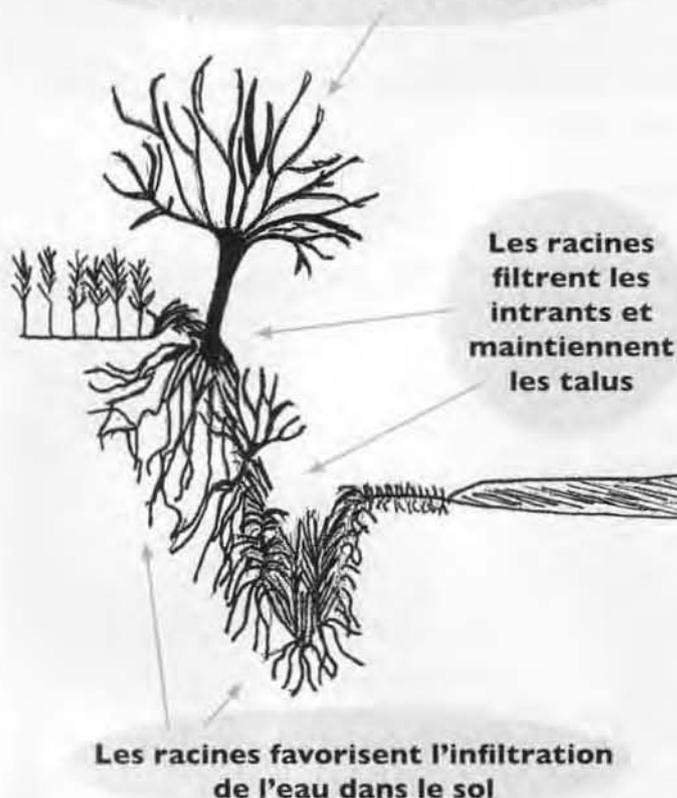


*Plantation en gestion différenciée*

Coupe en travers d'une voie communale

## Gestion différenciée

Les haies ont un effet brise-vent



## Entretien classique

Érosion des talus

Colmatage des fossés

Biodiversité faible  
Ruisselements importants

~~Le chantier d'insertion :~~

~~un geste pour l'environnement~~

~~Les agents du chantier d'insertion poursuivent leur action de mise en valeur du milieu naturel et d'entretien des berges de rivières sur l'ensemble du territoire : 5 000 ml\* sur la commune de Maurestac (ruisseau le Dorus, ruisseau la Rigounelle), 6 750 ml sur le chemin de halage reliant Grépiac à Auterive, 2 500 ml sur la commune de Puydaniel (ruisseaux le Merlan et le Rauzé), 2 400 ml sur la commune d'Auterive (entretien du bois du Moulin), 3 000 ml à Cintegabelle (ruisseau le Calers), etc.~~

~~Ces travaux d'environnement consistent notamment en la restauration des berges, le débroussaillage des chemins, la préservation des jeunes arbres, la mise en sécurité des rives aux abords des ponts en particulier sur le Tédélou à Auragne, la destruction d'espèces invasives en bordure de ruisseaux, valorisation du bois, le broyage des branches en BRF (bois raméal fragmenté).~~

~~\*ml = mètre linéaire~~





# - Le Trait-d'Union -

Le bulletin d'information de votre Communauté de Communes

## RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

- ⊖ d'investissements publics  
(crèches, stations d'épuration, assainissement...)
- ⊖ de commandes pour les entreprises
- ⊕ d'impôts pour les ménages